

Renforcer la CGT

Nous sommes 700 000 syndiqués à la CGT. Après des années de désyndicalisation, ce nombre progresse à nouveau depuis le milieu des années 90. C'est le fruit de notre travail à tous. Chacun, avec ses disponibilités et son engagement, contribue à faire vivre, dans les entreprises, parmi les salariés, les retraités, les chômeurs, un syndicalisme constructif qui défend les droits, prend en compte les revendications, rassemble et donne confiance dans l'action collective, seul moyen, face aux patrons et aux pouvoirs publics, d'obtenir des conquêtes sociales.

La CGT : une force qui compte

Son rôle est reconnu. Les résultats d'élections professionnelles, les adhésions, y compris de déçus de l'attitude d'autres syndicats, les sondages d'opinion, traduisent la confiance et les attentes d'un nombre grandissant de salariés.

Mais, face aux enjeux sociaux actuels, est-ce suffisant ?

Notre ambition originale, notre raison d'être, c'est de construire une force syndicale efficace pour :

- contester, faire échec aux mesures des employeurs ou du gouvernement qui portent gravement atteinte aux conditions de vie et de travail ;
- mobiliser les salariés pour leur permettre de défendre leurs droits, de peser sur les décisions, de faire prendre en compte leurs aspirations ;
- proposer, élaborer et mettre en débat des solutions qui relèvent les défis de la société moderne par la réponse aux besoins sociaux ;

- négocier, pour concrétiser, après consultation, des avancées pour les salariés.

Ensemble, syndiqués de toutes catégories, de toutes générations, nous avons beaucoup travaillé, ces dernières années, à faire que notre CGT « corresponde » toujours mieux à un salariat qui s'est transformé dans des proportions considérables.

Patiemment nous avons commencé à construire le syndicalisme plus solidaire, plus unitaire, plus utile, efficace que les salariés appellent de leurs vœux. C'est un élément indispensable pour conquérir le progrès dont ils ont tant besoin.

Oui, nous sommes toujours la force de référence, le rempart aux mesures de régression sociale, mais nous sommes également plus à l'aise aujourd'hui pour élaborer des propositions d'alternatives sociales et économiques qui ne laissent pas le terrain aux patrons, du public ou du privé.

Nous sommes disponibles pour négocier et signer des accords qui entérinent des avancées, même partielles, pour les salariés, en les consultant et en respectant leur avis.

Chaque syndiqué acteur du renforcement

Mais pour obtenir des résultats tangibles pour les salariés en matière d'avancées sociales, des améliorations dans leur vie au travail, il y a besoin de davantage de syndiqués et

de délégués CGT de syndicats CGT dans les entreprises où elle n'est pas implantée.

Pour y parvenir, le dernier congrès de la CGT a adopté une charte de la vie syndicale. Il s'est également donné pour objectif d'atteindre, à court terme, le million de syndiqués. Ce défi, nous le relèverons ensemble. Chaque syndiqué, où il est, comme il est, peut beaucoup.

Chacun a de l'influence dans son environnement professionnel, amical et familial, et peut faire franchir le pas de se syndiquer à un collègue de travail ou à un proche et contribuer à construire de nouveaux syndicats.

Le congrès a décidé de dispositions pour permettre à chacun des syndiqués de prendre sa place dans la CGT :

- la création de syndicats de site ou de zone qui regroupent les syndiqués isolés des très petites entreprises ou de l'artisanat, un salariat souvent jeune et/ou féminin en situation précaire ;
- la syndicalisation des salariés des entreprises sous-traitantes en coordonnant systématiquement avec les syndicats des entreprises donneuses d'ordre ;
- le renforcement large de l'activité spécifique vers les cadres et les professions techniques ;
- le développement de la syndicalisation des privés d'emplois ;
- l'organisation de la continuité syndicale pour que tous ceux qui changent d'emploi, de catégorie, qui partent à la retraite, qui sont précaires ou saisonniers, continuent d'être syndiqués de plein droit dans la CGT.

**Ensemble,
syndiqués
de la CGT, nous allons
faire vivre cela.**

Plus de 40 % des salariés se déclarent prêts à se syndiquer s'ils sont sollicités.

Alors, allons-y !

Proposons-leur de s'investir, comme ils sont, là où ils sont, dans la construction d'une force syndicale qui compte dans la proximité des problèmes au travail et dans les décisions nationales pour faire valoir les intérêts et les aspirations des salariés.